

Déposez votre candidature!

N'oubliez pas de fournir les informations suivantes :

- données relatives à l'organisation de protection civile et à ses dirigeants
- descriptif de la prestation particulière
- motif de la candidature
- si disponible : documentation sur la prestation fournie (photos, films, journal d'intervention)

La documentation doit être envoyée à l'adresse postale suivante :

Fédération suisse de la protection civile FSPC
Heinz Herzig
Kloosweg 14
2502 Bienne

ou par e-mail:
kontakt@szsv-fspc.ch

Vous trouverez de plus amples information sur l'élection de « l'organisation de protection civile de l'année 2021 » sous : www.szsv-fspc.ch/ZSdJ



SZSV Schweizerischer Zivilschutzverband
FSPC Fédération suisse de la protection civile
FSPC Federazione svizzera della protezione civile



L'organisation de protection civile de l'année 2021

Pourquoi

La Fédération suisse de la protection civile poursuit différents objectifs :

- faire connaître au public les prestations de la protection civile
- renforcer le sentiment d'identification des membres PCi avec la protection civile
- valoriser les prestations particulières
- encourager les échanges entre organisations de protection civile
- renforcer la structure par zones et les contacts avec la base

Pour qui

Les organisations proposées doivent avoir fourni une prestation qui

- est en lien direct avec la protection civile, quel que soit le lieu d'intervention.
- aurait en principe pu être effectuée par d'autres organisations (et qui ne dépend pas de moyens financiers / d'équipement / d'infrastructure particuliers ou de ressources supplémentaires). Il s'agit de souligner les idées et l'engagement.

Qui

Sera désignée « Organisation de protection civile de l'année 2021 » une organisation qui :

- se sera distinguée pour un fait extraordinaire.
- aura fourni une performance bien supérieure à la norme usuelle.
- aura réalisé quelque chose d'exemplaire pour les autres OPC en matière de formation, d'intervention, d'organisation ou d'infrastructure.

Les organisations sont distinguées dans leur ensemble. Elles seront représentées par leur commandant, un autre cadre et un astreint sans fonction dirigeante (un professionnel par OPC au maximum).

Quand

- Jusqu'au 15 novembre 2020 : dépôt des candidatures
- Janvier 2021 : présélection par les zones
- Mars 2021 : choix du jury
- Mai 2021 : cérémonie lors de la séminaire

Comment

Tout le monde peut déposer sa candidature auprès de la Fédération suisse de la protection civile (voir au verso du présent flyer).

Les candidatures sont réparties par zones. Les représentants de chaque zone procèdent à une présélection qui devra être approuvée par le comité directeur de la FSPC.

Le jury choisit le membre PCi de l'année parmi ces candidatures.

Le jury est composé comme suit :

- un membre de la Commission technique
- deux membres du Comité
- un représentant d'un média national
- un représentant d'un office cantonal
- un représentant du service médias de la FSPC

Quoi

« L'Organisation de protection civile de l'année 2021 » reçoit une coupe et la somme de 1000 francs.